Ville de xxxxxxxxxxxx

place de xxxx, 21

1234 Ville

Lieu du projet :

adresse

Marché de services par procédure concurrentielle avec négociation - publicité européenne.

Cahier des charges n° MJC2010/DiL

|  |  |
| --- | --- |
| **Objet** : | **Ville – nom du projet**Désignation d’une équipe d’Auteurs de projet pour une mission d’étude et de suivi de l’exécution des travaux |

###### Visite des lieux et informations complémentaires

**XX / XX/ XXXX**

**Présences**

Pour le Pouvoir adjudicateur:

-

-

-

-

POUR les utilisateurs :

-

-

-

POUR LES SOUMISSIONNAIRES :

XXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

**Préambule**

L’ensemble des équipes sélectionnées est convié à une rencontre qui se déroule en trois temps :

1. Une introduction suivie d’une première salve de questions réponses ;

2. Une visite du site;

3. Un dernier temps de questions-réponses.

>> L’ensemble des échanges est repris et restructuré sous thématiques au point 2.

Cette rencontre s’est tenue le mardi 01 avril 2021, de 09h30 à 12h.

Le présent PV est organisé afin de transmettre à chaque soumissionnaire les réponses aux questions et autres suggestions formulées en séance.

**1. Introduction**

La séance est ouverte à 09h45 par XXXXXX. Il souhaite la bienvenue aux différents soumissionnaires et les remercie de leur présence. Chacun des participants à la réunion est invité à se présenter.

XXXXX, rappelle le contexte et les enjeux du projet.

XXXXX insiste sur les éléments indispensables pour validité de l’offre. L’offre doit absolument respecter les exigences minimales suivantes : XXXX. Par ailleurs, il est rappelé que la remise d’une option obligatoire (pour XXXXX ) est requise.

Toute offre ne respectant pas l’ensemble de ces conditions sera automatiquement rejetée (et ne donnant donc même pas droit au dédommagement). La ré-interrogation est en effet juridiquement impossible sur ces éléments essentiels.

**2. Questions-réponses**

A propos du contexte, du site, de la construction existante

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

A propos du programme

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

A propos de la scénographie

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

A propos de la forme de l’offre

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

A propos de la mission

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

→ XXXXXXXXX

Réponse donnée : XXXXXXXXX

**3. Informations complémentaires**

Sabine GUISSE rappelle que les échanges avec les utilisateurs et le Pouvoir adjudicateur se limitent à cette journée.

Il est cependant convenu que les auteurs de projet pourront revenir sur les lieux, et ce à deux reprises maximum, et uniquement sur rendez-vous. Attention : en vue de garantir l’équité de traitement et dès lors la légalité du marché, aucun renseignement ne pourra leur être donné à cette occasion.

Les coordonnées pour prendre rendez-vous sont les suivantes :

Nadine BEERLANDT, directrice du Centre culturel, 056/56 15 10, n.beerlandt@cccw.be

Les questions complémentaires seront quant à elles centralisées : elles devront être adressées par e-mail à Prénom NOM (xxxx@xxxxxx), jusqu’au XXX date XXXXXX inclus. Les réponses seront communiquées au fur et à mesure à l’ensemble des soumissionnaires, au même moment. Le PV de ces questions complémentaires sera envoyé à tous et deviendra, au même titre que le présent PV, partie intégrante du cahier des charges.

Toutes les remarques sur le cahier des charges devront être formulées dans le cadre des questions-réponses (aujourd’hui ou écrites). Elles ne pourront plus (comme précédemment) être formulées dans le cadre de l’offre.

La remise des pré-esquisses se fera pour le XXXXX à **XXh00** au plus tard.

Pour cette deadline, les offres devront être déposées (voir aussi détail dans CDC au point 12.3.) :

* pour la partie électronique : sur la plateforme cellule.archi (nous vous demandons de vous y prendre bien à temps afin d’éviter au maximum les problèmes techniques de dernière minute, notamment en matière de signature électronique);
* pour la partie physique (maquette) : le jour (et à l’heure) de la présentation orale ;

La présentation orale aura lieu le XXXXXXX. Les présentations débuteront à 9h30 au plus tôt et se termineront à 16h au plus tard avec 1 heure par équipe (dont 30 minutes réservées à la présentation). L’horaire exact de la journée, et donc des présentations, sera transmis au lendemain de la remise des offres.

Selon le CDC, il est rappelé que le fichier numérique utilisé pour la présentation sera impérativement transmis au Pouvoir adjudicateur (XXXXX@XXXXXX) au plus tard quatre jours ouvrables avant la date de la présentation, soit pour le XXXXX à XXh au plus tard.

L’attention des soumissionnaires est attirée sur l’utilisation parfois abusive des images de synthèse qui trompent le lecteur non averti. Le nombre de ces images est limité selon les conditions définies au point 12.2. du CDC. Par ailleurs, aucune maquette n’est demandée et ne sera acceptée en présentation/l’attention est attirée sur le type de maquette attendu, soit une maquette de travail, mettant l’accent sur les lignes de force du projet et éviter de perdre le jury dans du décorum et des détails. Il est demandé aux soumissionnaires de fournir des documents particulièrement explicites en matière de distribution des fonctions et d’organisation des différents flux.

La séance est levée à XXhXX.

Le présent procès-verbal devient partie intégrante du cahier des charges.

**5. Annexes (numérotation à la suite de la numérotation des annexes fournies lors de l’invitation a soumissionner)**

**2.E.X.**

**2.E.Y.**

**2.E.Z.**

**xxxxxx**